

Le Cloud Computing en voie d'adoption : nouvelle étendue internationale de KPMG
Internet

Posté par : JPilo

Publié le : 9/12/2011 11:30:00

Le Cloud Computing est un phénomène en voie d'adoption au sein des entreprises qui se déclarent prêtes à lui consacrer plus d'un cinquième de leur budget informatique en 2012. Principal fait marquant : l'adoption du Cloud,

au-delà des avantages compétitifs que procure cette technologie, est désormais motivée par une nécessité opérationnelle.

Une technologie de plus en plus répandue dans le monde de l'entreprise

Le Cloud tend à s'étendre dans les entreprises qui affirment clairement leur volonté de bénéficier de cette technologie. 74 % des sociétés interrogées ont ou vont démarrer dans l'année qui vient un projet Cloud. Le résultat est plus marqué en France (80% des entreprises interrogées), dont un tiers envisage un usage du Cloud sur des domaines du cœur de métier (core business ou core IT).

Les applications du Cloud les plus courantes sont : la messagerie électronique, le CRM (gestion des ventes), la gestion des ressources humaines et les points de vente.



La proportion des entreprises interrogées estimant que le budget alloué au Cloud représente plus de 11% de leur budget IT global passe de 19 % en 2011 à 36 % en 2012, soit une augmentation de 17 points. Les entreprises

investissent prioritairement dans le SaaS (46 % dans le monde et 49 % en France). Néanmoins, un nombre significatif des utilisateurs finaux envisage également une exploitation en mode IaaS (35 % dans le monde et 34%

en France) et PaaS (34 % dans le monde et 31% en France).

Une rupture nécessaire du modèle économique des entreprises

Le Cloud crée de nouvelles opportunités impliquant la transformation des modèles commerciaux et opérationnels au sein de l'entreprise. 88 % des entreprises interrogées pensent que le Cloud va transformer leur business et la façon dont elles exercent leurs activités : 50 % d'entre elles estiment que cela va permettre de réduire leurs coûts, 39 % que cette

technologie va modifier leurs interactions avec leurs clients et leurs fournisseurs et 32 % que cela va changer fondamentalement leur modèle économique.

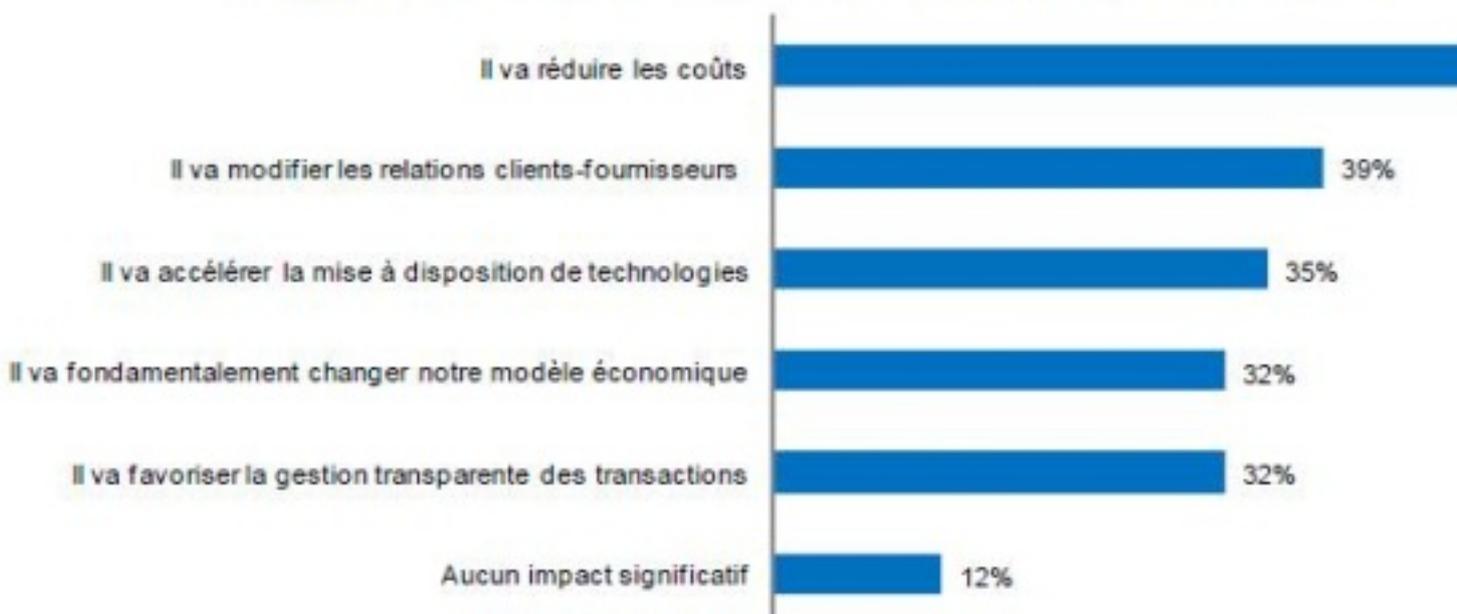
Pour 80 % des entreprises interrogées (83% en France), l'adoption du Cloud est motivée notamment par les nouvelles possibilités offertes par cette technologie, plus rapide à mettre en oeuvre, plus accessible, et plus riche en fonctionnalités. L'ensemble des fonctions interrogées, y compris les prestataires de services, pensent que le Cloud va également générer des économies d'ampleur importante (76 % dans le monde et 74% en France) et se traduire par une rationalisation des processus dans les entreprises (76 % dans le monde et 86% en France).

« Bien plus qu'une simple technologie, le Cloud Computing est perçu comme une véritable opportunité pour les entreprises, source de développement et de gains potentiels. Il va donner plus d'ampleur et d'intensité aux échanges interentreprises et va favoriser l'émergence de Clouds communautaires », explique **Laurent Gobbi**, Associé, responsable des activités IT Advisory de KPMG en France.

Des points de vigilance restent présents : la sécurité au coeur des préoccupations

La mise en place du Cloud s'accompagne de défis opérationnels et techniques liés à la technologie, la sécurité, le coût total d'acquisition et l'interface entre la stratégie commerciale et les opérations. 44 % des entreprises interrogées considèrent les aspects liés à la sécurité comme le principal frein au développement du Cloud dans le monde de l'entreprise.

L'impact du Cloud sur le modèle économique des entreprises



Cette inquiétude est moins forte en France (31%). Les utilisateurs s'inquiètent des risques liés à la performance des prestataires, à l'accessibilité et la sécurité des données. Néanmoins, les réponses obtenues de la part des prestataires tendent à démontrer que les environnements Cloud seront plus sûrs et plus fiables au fur et à mesure du développement d'offres de plus en plus matures.

Le Cloud privé, c'est-à-dire le développement d'infrastructures spécifiques à l'entreprise, reste la solution privilégiée par 41 % des entreprises interrogées (40% en France).

Autre point de vigilance à valoir par l'adoption : la gouvernance. Les responsables opérationnels et les directeurs informatiques sont en effet en accord quant à la gestion d'un projet de Cloud. Les cadres informatiques

considèrent qu'un projet de migration vers le Cloud fait partie de leur champ de compétences, et que sa direction incombe au Directeur Informatique (33 % dans le monde). En revanche, pour les cadres opérationnels, c'est le

Directeur Général qui devrait diriger un tel projet (26 % dans le monde).

« Dans la pratique, les responsabilités seront probablement partagées en fonction des domaines : les cadres dirigeants auront la responsabilité de définir le cadre général et les priorités stratégiques du projet Cloud, tandis que la gestion de la relation avec les prestataires et le développement du projet et son implémentation proprement parler incombera aux cadres informatiques. Il est vraisemblable que l'adoption des services Cloud engendrera une forte évolution de l'organisation de la DSI qui limitera ses interventions sur les domaines purement techniques et évoluera davantage vers de la maîtrise d'œuvre et de la coordination avec les prestataires du Cloud. »», souligne **Sylvain Leterrier**, Directeur, activités IT Advisory de KPMG en France.